

ÉCOLE RÉGIONALE BRENDA-MILNER

PROCÈS-VERBAL DE LA CINQUIÈME SÉANCE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT (2021-2022)
DE L'ÉCOLE RÉGIONALE BRENDA-MILNER, TENUE LE 19 AVRIL 2022 À 19 H 30
RENCONTRE PAR VISIOCONFÉRENCE VIA LA PLATEFORME « TEAMS » DE MICROSOFT

PRÉSENCES

Présent	Absent		Présent	Absent	
X		Sophie Asselin, parent	X		Thérèse Schmocker-Babcock, enseignante
X		Martin Thiffeault, parent	X		Marie-Ève Desmarchais, professionnelle
X		Andrée Morin, parent	X		Gabrielle Faubert, soutien
	X	Annie Nolin, parent	X		Michel Robert, directeur intérimaire
X		Julie Moreau, parent	X		Myriam Lemire, directrice intérimaire
	X	Laurence Schafroth, parent substitut	X		Danielle Blanchette, directrice adjointe
X		Marie-Claude Turbide, enseignante	X		Marie-Josée Michaud, représentante de la communauté

1. PRÉAMBULE

1.1 Accueil des membres et présentation du nouveau directeur intérimaire

Mme Asselin souligne la présence de M. Michel Robert et lui souhaite la bienvenue.

1.2 Nomination d'un(e) secrétaire

Danielle Blanchette est nommée secrétaire de la rencontre.

1.3 Ouverture de la séance

Le quorum étant constaté, la séance est ouverte à 19 h 32.

1.4 Insertion des affaires nouvelles et adoption de l'ordre du jour

(CÉBM.21-22.25)

Il est proposé par M. Martin Thiffeault, appuyé par Mme Andrée Morin, d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 15 MARS 2022

Au point 3, il faut faire la correction au mot « point » et non « pont ».

(CÉBM.21-22.26)

Il est proposé par Mme Julie Moreau, appuyée par M. Martin Thiffeault, d'adopter le procès-verbal tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DU 15 MARS 2022

La direction mentionne qu'un courriel a été envoyé aux parents concernant le nouvel horaire. Il y a peu de retours de courriels des parents. Il n'y a pas d'autre point de suivi.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Aucun public

5. CONSULTATION SUR LE CALENDRIER SCOLAIRE 2022-2023

Il y a deux journées pédagogiques « école » à placer au calendrier. La première date est le 16 septembre. Cela permettra de faire les mises au point de la rentrée, révision des classements et de l'aménagement des locaux. La deuxième date est le 19 mai. Pour le classement et la planification de l'année scolaire suivante.

(CÉBM.21-22.27)

Il est proposé par M. Martin Thiffeault, appuyé par Mme Andrée Morin d'approuver le calendrier scolaire 2022-2023 tel que présenté.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

6. CONSULTATION SUR LE PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉCOLE

Le projet éducatif est présenté aux membres du conseil d'établissement. Retour sur la démarche entreprise pour la réalisation du projet éducatif, sur les consultations menées et leurs résultats. Il y a lecture explicative du document. Un s sera ajouté à ergothérapeutes.

(CÉBM.21-22.28)

Il est proposé par Mme Andrée Morin, appuyée par Mme Thérèse Schmocker-Babcock d'adopter le projet éducatif tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. CONSULTATION SUR LES ACTIVITÉS OFFERTES AUX ÉLÈVES ET FRAIS CHARGÉS AUX PARENTS

Pour le groupe 751 Mme Myriam Bourassa et Mme Audrey-Anne Jacques

- 11 mai : Une activité de quilles est proposée au coût de 20\$ par enfant, incluant les parties de quilles et le transport par taxi.
- 28 avril : Visite chez McDonald au coût de 6,50\$, incluant le prix du repas, les élèves iront à pied.
- Les lundis aux deux semaines, on propose une sortie au Walmart pour faire des achats en lien avec des recettes qui seront réalisées en classe.
- Les lundis aux deux semaines, marche pour aller au parc Fernand-Séguin.

Pour le groupe 851, Camille Villeneuve

- Une activité de quilles le 28 avril 2022 est proposée au coût de 20\$ par enfant, incluant les parties de quilles et le transport par taxi.

Pour l'ensemble de l'école

- 22 avril : Afin de marquer le mois de l'autisme, un jeu gonflable sera disponible pour tous les élèves selon un horaire.
- 4 mai : Percussionnistes/artistes, aucun coût pour les parents, car c'est une subvention qui sera utilisée.
- On prévoit une autre activité-école : Artistes, Approche sensorielle, date à venir et aucun coût pour les parents grâce à une subvention.
- Mai : Mois de l'éducation physique, le Marathon des précieux. Tout le mois, les élèves seront invités à marcher, rouler, bouger durant les cours d'éducation physique. À la fin du mois, il y aura l'activité Marathon des précieux. Selon la condition physique de chaque clientèle, chaque groupe aura son défi à parcourir pour cumuler une distance en mètres afin d'atteindre un total de 42KM pour toute l'école. Un chandail fourni par un commanditaire sera remis aux élèves.

(CÉBM.21-22.29)

Il est proposé par Mme Julie Moreau, appuyée par Mme Andrée Morin d'approuver les activités offertes aux élèves en avril et en mai.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

8. INFORMATION DE LA DIRECTION

8.1 Analyse de l'organisation scolaire

Aucun point de suivi additionnel.

8.2 Covid

Il semble y avoir une baisse du nombre de cas depuis mars. La majorité des élèves est vaccinée.

8.3 Bain thérapeutique

Un courriel a été envoyé aux parents pour les informer de l'ouverture prochaine du bain thérapeutique. Les spécialistes ont préparé les horaires pour bien identifier les besoins des élèves dans le choix des vestes de flottaison avec le support des ergothérapeutes et physiothérapeutes. Le bain thérapeutique ouvrira le 2 mai.

8.4 Dossier à huis clos

9. COURRIER

Aucun courrier

10. PARTICIPATION DES PARENTS

10.1 Comité de parents

M. Martin Thiffeault a participé à la rencontre, voici les points qui ont été abordés :

- Conférence de Bruno Landry le 4 mai par ZOOM, sur son parcours par l'humour. 1000 places seront offertes aux parents.
- Le problème réglé de deux écoles secondaires au dîner.
- Retour à trois bulletins pour l'an prochain et une communication aux parents.
- Présentation des résultats de la réussite avant et après la pandémie.
- 25 mai soirée des bénévoles.
- 12 avril conférence sur la gestion du temps.
- Dossier des effets scolaires et coûts chargés aux parents.
- Point sur l'environnement.

11. VARIA

On demande si le directeur de l'école, M. Christian Trudeau, reviendra d'ici la fin de l'année scolaire. M. Robert explique que Mme Lemire avait précisé en acceptant l'intérim ne plus être disponible au-delà de la fin du mois d'avril. C'est bien M. Robert qui poursuivra en l'absence de M. Trudeau.

On propose que la dernière rencontre du conseil d'établissement ait lieu au restaurant si la santé publique le permet. Les membres se disent partagés. Un suivi sera fait au prochain conseil d'établissement. On remercie Mme Lemire pour son travail et son implication au sein de l'école régionale Brenda-Milner.

12. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 11.

Le prochain conseil d'établissement aura lieu le 17 mai prochain.

Sophie Asselin
Présidente

049/Conseil d'établissement/Procès-verbal/2021-2022/PV 19 avril 2022.docx

Michel Robert
Directeur intérimaire